

Décision

Générale

colonial

Décision n° 73-1473/SG/FIN autorisant M. Djama Moussa Aïinane à acquérir une parcelle de terrain bâtie, sise rue Pasteur – plateau du Serpent Titre foncier n° 329

n° 73-1473/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication
8 octobre 1973

Numéro JO
n° 20 du 25/10/1973

Date du numéro
25 octobre 1973

TEXTE INTÉGRAL

M. Djama Moussa Ainane est autorisé à acquérir une parcelle de terrain bâtie, sise rue Pasteur, plateau du serpent, immatriculée au Livre foncier du Territoire sous le n° 329 au nom de la société Crédit Foncier et Immobilier.